

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

27 janvier 2010

Index AI : ASA 13/002/2010

### **Bangladesh. Il faut annuler les cinq exécutions prévues**

Amnesty International appelle le président Zilur Rahman à commuer les condamnations à mort prononcées contre cinq hommes reconnus coupables du meurtre du « père de la nation » Sheikh Mujibur Rahman.

La Cour suprême a confirmé leur condamnation en dernier ressort mercredi 27 janvier. Les cinq anciens membres de l'armée reconnus coupables de cet homicide n'ont plus aucune voie de recours. Selon des informations parues dans la presse bangladaise, ces exécutions pourraient avoir lieu pas plus tard que le 31 janvier 2010.

Sheikh Mujibur Rahman et la plupart des membres de sa famille ont été tués le 15 août 1975, lors d'une tentative de coup d'État. Un groupe de militaires avait pénétré chez eux et ouvert le feu.

Le président en exercice à l'époque, Kondaker Mushtaq Ahmed, et son successeur, Ziaur Rahman, avaient accordé l'immunité de poursuites à ces militaires. Cette immunité a été levée par Sheikh Hasina lorsqu'elle est devenue Première Ministre en 1996.

Amnesty International est opposée à la peine de mort en toutes circonstances, quelle que soit la nature du crime pour lequel cette sentence est prononcée. La peine capitale viole le droit à la vie inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, et il s'agit du châtiment le plus cruel, le plus inhumain et le plus dégradant qui soit.

L'homicide perpétré contre Sheikh Mujibur Rahman et des membres de sa famille est une grave atteinte aux droits humains dont les auteurs devaient être traduits en justice. Cependant, une décision de justice ne doit pas en elle-même violer les droits fondamentaux de l'accusé.

Amnesty International appelle la Première ministre Sheikh Hasina à demander au président Zilur Rahman de commuer ces cinq condamnations à mort. Amnesty International demande en outre aux autorités bangladaises de décréter un moratoire sur les exécutions.

#### Document public

\*\*\*\*\*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le Service de presse d'Amnesty International à Londres ; tél. : +44 20 7413 5566 ; courriel : [press@amnesty.org](mailto:press@amnesty.org). Vous pouvez également entrer en contact avec Madhu Malhotra en Inde, au numéro suivant : +91 9924992799.